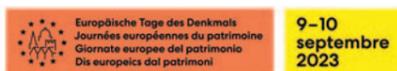




2 **Éditorial**
Conjuguer le réemploi
Pauline Nerfin, Lionel Spicher

L'invisible rendu visible
Marcellin Barthassat



9-10
septembre
2023



DÉCOUVRIR LE PATRIMOINE

3 **La MACO et Les 6 toits réaniment la ZIC**
Coordination genevoise des Journées européennes du patrimoine

Bâtiments publics genevois, des siècles d'usage(s) changeant(s)
Isabelle Brunier

4 **Lumière sur les salles obscures**
Diana Barbosa Pereira, Mélanie Borès, Yan Schubert

Conférences

5 **JEU**
Savez-vous où se trouvent...

Armoires électriques transformées en lieux de mémoire: une idée lumineuse
Valérie Clerc

6 **Architecture et réemploi, un exemple à Carouge**
Marie Weber

Le démolisseur amoureux du patrimoine
Entretien avec Daniel Schmid par Pauline Nerfin

7 **Patrimoine bâti et économie circulaire: territoire réduit/temps long**
Nicolas Meier

Le coût écologique de la construction neuve
Lionel Spicher, Jean-Claude Usunier

8 **In memoriam: l'ancienne usine Stern**
Isabelle Brunier

Inscription à l'inventaire à Chancy
Evelyn Riedener

BÂTIMENTS ANCIENS ET FONCTIONS ACTUELLES

La « réanimation » du patrimoine selon André Corboz

« *La mode est au recyclage* ». Cette affirmation, devenue lieu commun aujourd'hui, ne l'était assurément pas en 1975, sous la plume d'André Corboz¹. On était au terme des « Trente Glorieuses ». Le mot d'ordre universel d'un progrès exigeant que la réalisation de l'avenir passe par l'effacement du passé commençait d'être mis en question, tandis qu'une prise de conscience écologique se faisait jour.

L'apologie de la durabilité (faire durer, c'est d'abord ne pas démolir) était cependant encore loin d'avoir investi le discours architectural dominant. La dénonciation de la *renovation urbaine*, par quoi l'on qualifiait pudiquement toute opération urbanistique de démolition-reconstruction, ne prit forme, à Genève, qu'à partir des années 1980. Les succès emblématiques de ce mouvement seront le sauvetage et la réhabilitation du quartier des Grottes ou des Bains des Pâquis. Autre événement significatif, l'exposition et colloque *La rénovation douce Berlin-Genève* qui eurent lieu en mai 1988.

En 1975, André Corboz faisait donc figure de pionnier. Il était alors professeur d'histoire de l'urbanisme à l'Université de Montréal et avait publié, quelque temps avant l'article de *Werk*, dans une revue québécoise², une étude intitulée « Du bon usage des sites historiques ». Mais surtout, au début 1974, il avait entrepris la rédaction d'un ouvrage, provisoirement intitulé *Problématique des sites historiques*, malheureusement resté inachevé.

Dans l'article de *Werk*, Corboz commence par situer la « réanimation » dans son contexte historique: la rencontre entre, d'une part, une réaction croissante contre l'architecture « moderne », expression, selon lui, d'une nostalgie de l'ère préindustrielle, et, d'autre part, une conscience écologique et démographique de plus en plus prégnante. Dès lors, « recycler » l'existant signifiait avant tout ne pas le démolir, quelle qu'en soit la justification. Toutefois, énoncé ainsi, le recyclage restait un concept brut d'une utilité limitée. Pour le mettre valablement en œuvre, il importait de préciser ce qu'impliquait cet apriori de conservation en établissant une distinction claire entre *restauration* et *réanimation*.

La restauration a pour but d'assurer la longévité physique de l'objet conservé. La réanimation concerne la fonction que l'on veut donner à celui-ci. Dans son style imagé caractéristique, Corboz note que la première traite uniquement du *contenant*, la seconde du *contenu* c'est-à-dire que *restaurer tend à conserver*, tandis que *réanimer incline à modifier*³. Cette apparente antinomie ne signifie pas qu'une mesure soit exclusive de l'autre, mais que, au contraire, mises en tension dialectique, restauration et réanimation se révèlent comme *les processus complémentaires d'une même pratique* de conservation.

À l'époque où Corboz écrit son article, la conservation tend à privilégier encore le vénérable « monument » dont la valeur est déterminée par la rareté, la qualité architecturale ou le poids historique. Celui-ci sera avant tout restauré. On ne lui trouvera une nouvelle affectation qu'en cas de nécessité et ne répondant pas forcément aux besoins les plus pressants de la société actuelle: souvent, le plus commode sera d'en faire un musée. Corboz constate en revanche que les édifices existants sur un site à « rénover », mais *absents des histoires de*



Ville de Genève/Alain Grandchamp

Sauvegarde et réutilisation du patrimoine, un modèle emblématique: les Bains des Pâquis (rénovation 1992-1996).

l'architecture, souffraient d'une *carence culturelle* dans la mesure où leur potentiel de réutilisation était ignoré, voire nié par les responsables de l'aménagement urbain.

L'analyse corbozienne du principe de réemploi se fondait sur les paramètres historiques et fonctionnels de son époque, alors que de nos jours on l'envisage plutôt dans des perspectives écologiques et économiques. Toutefois, l'originalité de sa réflexion fut d'envisager la problématique patrimoniale selon une logique de mutation. Plutôt que figée dans son identité originelle, l'architecture est, dit-il, de *nature transfonctionnelle*. Le regard qu'on lui porte, le statut qu'on lui accorde, l'usage qu'on en fait, évoluent avec le temps, quelle que soit la valeur que la société, à un moment donné, accorde à l'objet: tout aménagement est toujours inscrit dans la culture « de son temps », tout en étant déterminé par ce qui lui pré-existe... même dans une opération de *tabula rasa*.

En d'autres termes, le changement dans le continuum qui compose le lieu de mémoire ne procède pas par l'effacement de ses strates successives mais par leur conservation dans des fonctions contemporaines compatibles avec sa singularité. Cependant, pour être valide, cette dynamique d'*oscillation entre l'architecture et l'histoire* devra obéir aux deux règles fondamentales de la conservation du patrimoine, le principe d'*intervention minimum* (ne pas faire plus que le strict nécessaire) et celui de la *réversibilité des interventions* (si l'on veut s'inscrire dans le tracé de l'histoire, il ne faut pas l'oblitérer au point d'en perdre le fil) car *le contenant précède le contenu*.

L'intérêt – et la modernité! – de cette démarche pour la conservation du patrimoine est d'en déhiérarchiser les objets. Dès lors qu'au

cours de son histoire l'objet patrimonial accueille des fonctions différentes, évolutives, mais toujours régies par la compatibilité qualitative avec sa forme, il n'y a plus de raison d'appliquer à l'architecture existante une échelle de valeurs préconçue: chaque objet est valorisé à la fois par ses qualités historiques intrinsèques et par son potentiel de réutilisation.

Sur ce constat, André Corboz concluait ainsi son article: « *La solution idéale suppose une planification, seule capable de recenser les équipements et les services qu'une rue, un quartier, une zone, une ville nécessitent. Une fois cette liste dressée, la notion de compatibilité permet de comparer les besoins aux bâtiments disponibles. De cette confrontation devrait naître (...) le programme de la réanimation (...).* »

À bon entendeur...

Bernard Zumthor

De novembre 2022 à février 2023, le Teatro dell'architettura de Mendrisio (TI) a rendu un hommage émouvant à André Corboz, à l'occasion du dixième anniversaire de sa mort, sous forme d'une exposition retraçant dans toute sa diversité le parcours intellectuel éclectique de ce chercheur original: *Il territorio come palinsesto: l'eredità di André Corboz*. Cette exposition sera présentée cet automne à Archizoom (EPFL). Vernissage le 25 septembre.

¹ Les lignes qui suivent sont un commentaire de l'article d'André Corboz (1928-2012) « Bâtiments anciens et fonctions actuelles: esquisse d'une approche de la "réanimation" », *Werk/Œuvre*, 11/75, pp. 992 et ss.

² *La Vie des arts*, XIX, 1974.

³ Les passages en italique sont empruntés au texte de Corboz dans *Werk*.



LA QUESTION DES DÉCHETS ET LA RECHERCHE D'ALTERNATIVES

L'invisible rendu visible

Souvent incinérés, stockés ou enfouis, les déchets générés par l'activité humaine constituent une masse énorme. À l'échelle de la planète, on les estime à dix milliards de kg par jour. En Suisse, la démolition des bâtiments produit par seconde environ 500 kg de déchets de construction, soit le 84% de tous les déchets dans notre pays.

Les émissions grises du secteur de la construction ne cessent d'augmenter. Ce constat a de quoi inquiéter, il met en évidence non seulement l'impact carbone sur l'environnement, mais remet en question la fabrication même de la ville. La démolition est un choix qui entraîne des pertes d'énergie grise stockée, mais également une perte de culture architecturale historique. Combien d'énergies matérielles et humaines sont-elles gaspillées? Alors que ces déchets pourraient être recyclés. Des ressources qui pourraient représenter aujourd'hui une fabrication différente du bâti et une re-composition des paysages aux franges suburbaines. La pression mise sur le patrimoine par des lois et des normes relève principalement d'exigences de densification, de standards énergétiques et sécuritaires, ou de mobilité. Elle favorise le modèle classique de démolition-reconstruction, que sous-tend la planification conventionnelle (renouvellement urbain).

Double regard sur la démolition et les déchets

L'exposition réalisée au Musée suisse de l'architecture à Bâle, par l'association *Countdown 2030* en automne 2022, *La Suisse: une démolition*, nous invitait à réfléchir, à débattre et remettre en question les modèles dominants du développement urbain qui ont prévalu dans la deuxième moitié du XX^e siècle. Un héritage qui constitue aujourd'hui encore une empreinte sur laquelle sont fondés lois et règlements régissant la croissance urbaine. Patrimoine suisse voit dans cette démarche de *Countdown 2030* un renforcement de la protection du patrimoine bâti, naturel et paysager. Il serait donc possible de promouvoir des mesures de non-démolition, de *faire avec* et de généraliser le recyclage. Les démolitions ne doivent plus être considérées comme la première et la meilleure option, mais être mises en regard avec



Démolition d'immeubles d'habitation.

une vision de mutation urbaine, où la restauration et la transformation impliquent une attention soutenue au principe de réutilisation ou de reconversion des bâtiments existants.

Countdown 2030 propose une réflexion documentée, émanant de tout le pays, autour de l'acte de démolir. Les auteurs appellent à une mobilisation collective pour signaler toutes les démolitions anciennes et celles en cours, constituant ainsi un atlas des démolitions qui doit « d'une part rendre compréhensible l'ampleur des démolitions en Suisse et d'autre part

raconter les histoires individuelles des maisons disparues » (voir www.abriss-atlas.ch).

En automne 2022, au campus de Lausanne, l'EPFL a installé l'exposition *Matière ultime* sur les mêmes problématiques. Elle mettait en évidence les résidus de nos biens de consommation, après tri et incinération¹. Ceux-ci se transforment en une matière semblant venir d'une autre planète, qui forment de nouvelles strates géologiques puisque qu'ils sont remis en terre. « Avant que les civilisations futures y trouvent la couche sédimentaire de l'anthropocène, ce mâchefer issu des hauts fourneaux peut nous informer sur l'impact de nos modes de vie sur le territoire »². Les débats ont abordé la production d'énergies, le statut des sols, la capacité et les limites d'absorption, de digestion des matières incinérées, dont une partie d'entre elles sont nocives à notre environnement.

Les modes classiques de l'urbanisme réinterrogés

Les démarches sur la problématique des déchets, présentées à Bâle et à Lausanne, invitent à reconsidérer le sens attribué au développement durable, à savoir les dimensions économiques, sociales et environnementales³, pourtant déclinées depuis des décennies. À Genève, plusieurs secteurs de l'aménagement et des constructions sont concernés. Les planifications ou reconversions actuelles des quartiers interpellent (projet du PAV, PLQ divers, planification de terrains industriels), obligeant à modifier méthode et approche. Les territoires urbanisables sont tiraillés entre « aptitudes territoriales et logiques concurrentes »⁴, où la prise en compte de l'existant ne constitue plus qu'une valeur foncière. La vision strictement urbanistique ne fonctionne plus. Elle nécessite non seulement une alliance avec d'autres disciplines du vivant et des sciences humaines, mais aussi une plus forte prise en considération des situations déjà construites.

Construire davantage dans l'existant, la démolition comme exception

Les rénovations, les transformations, les changements d'affectation, les adjonctions ou les extensions de bâtiments devraient être privilégiés par rapport aux nouvelles construc-

tions, afin de les rendre plus attractives que la démolition-reconstruction. *Countdown 2030* et *Matière ultime* insistent sur le rôle de l'urbanisme, de l'architecture et de la gestion du patrimoine. Ce sont des disciplines clés dans la recherche de nouveaux modes de faire. Comment repenser l'utilisation de nos ressources naturelles dans la manière dont nous construisons, avec des matériaux plus neutres en carbone ou bio-ressourcés (sol, eau, biodiversité, structure, morphologie et usages)? L'industrie est interpellée à développer des produits (éco)responsables, en invitant le monde politique à élaborer le cadre légal d'une nouvelle culture de l'urbanisme et d'une construction durable.

Toutefois les vents semblent contraires, alors que le projet de loi fédérale sur le CO₂ encourage plutôt les propriétaires qui démolissent leur bâtiment à le remplacer par une augmentation du coefficient d'utilisation du sol, solution plus rentable (voir l'article 9, al. 1bis). Patrimoine suisse s'est manifesté pour alerter sur les retombées négatives d'une telle disposition, pour la culture du bâti, mais également pour le climat⁵. Selon nous, la Confédération se doit d'agir et donner aux cantons et aux communes les moyens et le soutien nécessaires afin de s'engager résolument dans la voie d'un développement véritablement durable des villes.

Marcellin Barthassat
architecte et urbaniste

¹ Par une retranscription cartographique, l'agence d'architecture et d'urbanisme Raum404 donne un aperçu inédit de l'impact des mouvements de déchets sur le territoire suisse, rendant ainsi visible une nouvelle strate géologique de notre temps (ère anthropocène).

² Raum404/Archizoom, commissaire de l'exposition à Lausanne.

³ Le rapport Meadows (1972) avait mis en lumière les limites planétaires qui exerceraient une influence majeure sur notre développement durant le XXI^e siècle. Il proposait différents scénarios de transition énergétique et écologique. Cinquante ans plus tard, où en sommes-nous?

⁴ André Corboz, *Aptitudes territoriales, logiques concurrentes et implications politiques du projet d'urbanisme*, 1993 (publié aux éditions dixit.net).

⁵ www.patrimoine-suisse.ch/environnement-et-developpement-durable

Conjuguer le réemploi

L'histoire de l'architecture à Genève pourrait se raconter à travers le prisme des édifices anciens et des structures contemporaines. À mesure que le temps s'écoule, une question émerge: comment concilier le choix d'un développement urbain et la préservation du patrimoine? Le concept du réemploi se profile comme une solution prometteuse, invitant Genève à reconsidérer sa relation avec son passé dans un monde où la consommation effrénée et l'obsolescence programmée dominent.

Nous éprouvons une grande fierté à présenter ce numéro d'*Alerte*, en couleur, tout spécialement édité à l'occasion des Journées européennes du patrimoine 2023, qui abordent le thème crucial « Réemploi et recyclage ». Cette thématique soulève une question fondamentale: comment préserver le patrimoine bâti et profiter de la pérennité de ce dernier pour contribuer aux impératifs actuels de durabilité et de « neutralité carbone »?

Effet de mode, *greenwashing* ou simple retour aux sources? Déjà les Grecs et les Romains, confrontés à des contraintes de ressources, étaient des précurseurs en réutilisant des structures

et des éléments de construction antérieurs. La pratique était courante, dictée par des considérations économiques et des ressources limitées.

Les huit pages de cette édition spéciale d'*Alerte* font émerger un constat teinté d'amertume: en l'absence de contraintes – économiques et de ressources – la société humaine privilégie aujourd'hui la *tabula rasa*. Mais ce numéro spécial nourrit l'espoir d'un changement de paradigme. Le réemploi et la sauvegarde du patrimoine se révèlent être des alliés indissociables, pouvant tracer une voie, si ce n'est nouvelle, réinventée pour préserver notre histoire, nos ressources et notre avenir.

Nous l'avions exprimé dans les colonnes de la *Tribune de Genève**, « le patrimoine, c'est ce que l'on doit léguer à nos enfants ». Nous sommes ainsi, chacune et chacun d'entre nous, appelés à jouer le rôle de gardien-ne-s d'une continuité pour les générations à venir.

Pauline Nerfin, Lionel Spicher
Coprésidence de Patrimoine suisse Genève

*www.tdg.ch/le-patrimoine-cest-ce-que-lon-doit-leguer-a-nos-enfants-410947750535



Découvrir le patrimoine

Réemploi et recyclage

La MACO et Les 6 toits réaniment la ZIC

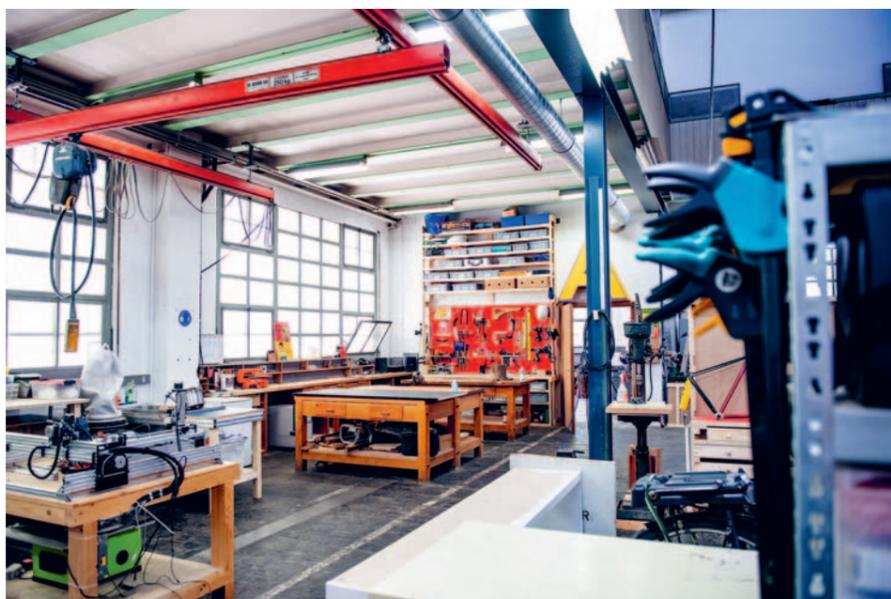
La Zone industrielle des Charmilles (ZIC) s'inscrit dans le périmètre Charmilles-Châtelaine qui, dès la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, comptait de grands ateliers et usines: Fiat, Tavano, PicPic, SIP.

La ZIC en chiffres

- 1917: l'année de la création de la zone, qui était celle de la Société genevoise d'instruments de physique (SIP). La SIP était à l'époque un formidable laboratoire de technologies nouvelles.
- 1998: l'année durant laquelle la Ville de Genève achète la parcelle et ses bâtiments pour les mettre à disposition de petites et moyennes entreprises locales.
- 22860: le nombre de mètres carrés correspondant à la superficie totale de la zone.
- 18: le nombre de bâtiments composant l'ensemble de la ZIC.
- Environ 70 personnes travaillent sur le site.

Première manufacture collaborative de ce genre à Genève, depuis l'automne 2021 la **MACO** réunit sur la ZIC plusieurs associations: le fablab On'fait, la ressourcerie Matériuum, la coopérative La Manivelle, l'association Sipy, le centre de bricolage Le Grand Atelier et l'association Glitter. Des services et une programmation variée sont proposés, avec notamment des ateliers ouverts à toutes et tous pour découvrir, expérimenter, prototyper, troquer, apprendre à fabriquer et à réparer.

C'est en 2019 que la Ville de Genève lance un appel à projets pour la réhabilita-



Atelier du MACO.

tion de 800 m² de la ZIC. **Les 6 toits**, pôle artistique et pluridisciplinaire dédié aux arts vivants, a été désigné lauréat de ce concours. Ce nouvel espace réunit une école d'art, le Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre, un ensemble contemporain spé-

cialisé dans les projets immersifs, l'Ensemble Contrechamps, un ensemble de percussions réputé pour ses mises en scènes de concert, Eklekto, et un orchestre renommé pour ses productions scéniques originales, l'Orchestre de chambre de Genève.

Imaginé par le bureau d'architectes Frei & Stefani, Les 6 toits propose deux espaces de concerts et représentations théâtrales et pluridisciplinaires, six lieux de répétitions et d'enseignement, un instrumentarium de percussions et des espaces d'échanges et de médiation culturelle. Hébergés dans une ancienne halle industrielle, les espaces ont été aménagés à l'aide de modules en bois insonorisés et vitrés, en matériaux recyclables et démontables pour être réutilisés dans un autre lieu à la fin du bail.

Tout au long du week-end, la MACO et Les 6 toits ouvrent grand leurs portes et proposent de faire découvrir les différentes activités d'économie circulaire proposées aux habitants via des visites du lieu, des ateliers participatifs et des événements. La MACO s'associe aux 6 toits en organisant les concerts du week-end et des activités liées aux arts de la scène.

Coordination genevoise des Journées européennes du patrimoine

Visites samedi 9 septembre de 10 h à 22 h et dimanche 10 de 10 h à 18 h
Chemin des Sports 87, 1203 Genève

Bâtiments publics genevois, des siècles d'usage(s) changeant(s)

Réemploi et recyclage, ces notions, ces procédés que l'on nous présente comme nouveaux ont en fait existé de toute ancienneté.

En effet, les sociétés traditionnelles, plus limitées dans leurs moyens techniques et de transport, avaient bien compris l'avantage de réutiliser les matériaux laborieusement récoltés ou extraits de carrières, s'agissant des pierres, ou fabriqués comme les tuiles ou les briques, pour ne citer que ces deux exemples liés à l'activité constructive.

Il en était de même avec les bâtiments, en particulier publics. En effet, élevés pour servir aux collectivités dont ils émanaient et par lesquelles ils avaient été financés, conservés généralement en mains publiques durant de longues périodes, ils se sont vus entretenus et transformés au cours du temps. Ces changements d'affectations démontrent la polyvalence de ces espaces, l'imagination et l'intelligence de ceux qui les ont adaptés et le souci d'économie qui les guidait.

Plusieurs cas genevois peuvent être cités, plus ou moins connus, plus ou moins étonnants. Concernant les lieux de culte, l'adoption du système bastionné à peu près au moment du passage à la Réforme a imposé entre 1530 et 1540 la destruction de nombreux couvents hors les murs. On sait moins que l'église Saint-Germain a servi au XVI^e siècle, pendant une courte période, d'abattoir et que le couvent de Rive a abrité les débuts



Espace intérieur de l'ancien manège réhabilité en ludothèque.

du Collège, avant l'installation de ce dernier dans des édifices qu'il occupe encore (l'actuel collège Calvin). Plus incroyable et méconnue reste l'histoire de l'église conventuelle de Sainte-Claire au Bourg-de-Four. Utilisée comme

pressoir et bûcher de l'Hôpital général installé dès 1535 dans ce couvent, puis rendue à son rôle de temple, elle a été conservée intégralement dans le nouveau complexe hospitalier édifié durant la première décennie du XVIII^e

siècle. Lorsque celui-ci est devenu, en 1859, notre actuel Palais de Justice, l'ancien lieu de culte a été transformé en salle d'assises, ce qu'il est toujours.

D'autres changements d'affectations sont à mentionner, en une liste de loin non exhaustive: le grenier à blé de 1630 devenu arsenal puis siège des Archives d'État, en Vieille Ville, avant que celles-ci ne se déplacent prochainement dans un autre ancien arsenal; le grenier à blé et halle de 1690, au Molard, devenu logements au début du XIX^e, puis grand magasin au XX^e siècle, actuel siège de Globus; la tour de l'Île, ancien donjon médiéval recyclé en tour de l'horloge, logements et bureaux; les abattoirs-boucherie de l'Île, devenus successivement halles de marché, puis centre culturel. Et enfin, *last but not least*: le Manège du XIX^e siècle transformé récemment en édifice multi-usages au service des habitants de la Vieille Ville... Bref, les exemples abondent, il suffit d'ouvrir les yeux!

Isabelle Brunier
historienne

Visites de l'Ancien manège
samedi 9 septembre
à 10h, 12h, 14h et 16h
Rue Julienne-Piachaud 4



Lumière sur les salles obscures

Depuis une vingtaine d'années, de nombreux cinémas genevois ont fermé leurs portes.

Alors qu'ils avaient connu une époque dorée durant près d'un siècle, s'adaptant aux innovations techniques et aux évolutions sociétales, les cinémas ont peu à peu cédé sous la pression conjointe de la télévision, des vidéo-clubs, des salles multiplexes et finalement du *streaming*. Quelques mois après la première projection publique à Paris d'un film des frères Lumière, le cinéma apparaît à Genève en 1896 lors de l'Exposition nationale. Véritable attraction, il fait sa place face aux théâtres, aux dioramas, aux panoramas et aux kiosques à musique notamment. Souvent itinérant et exploité par des forains, le cinéma s'ancre réellement dans des salles aux alentours de 1910. En une année à peine, pas moins de six cinémas s'installent entre la Corratier, Rive et Chantepoulet. Une révolution s'opère à la fin des années 1920, avec le passage du muet au parlant. À cette époque, les salles s'agrandissent: le *Rialto*, construit par Jean Camoletti, ouvre en 1932 et compte 1350 places. Comme beaucoup de cinémas, il reprend l'esthétique et les caractéristiques des salles dédiées au théâtre et à l'opéra.

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la modernité fait son apparition dans les salles genevoises, avec notamment trois réalisations de l'architecte Marc-Joseph Saugey conçues spécifiquement pour le septième art. *Le Plaza* ouvre en 1952 et s'inscrit dans l'ensemble Mont-Blanc Centre, entre la rue du Cendrier et la rue de Chantepoulet. La salle de 1250 places est la première à être équipée du cinémascope à Genève et se situe à l'avant-garde architecturale de l'époque. *Le Paris*, connu aujourd'hui sous le nom d'Auditorium Fondation Ardit, est réalisé cinq ans plus tard et

s'articule autour de cette même conception novatrice des espaces. *Le Star*, quant à lui, sera démoli en 1987 après trente ans d'existence.

À l'instar de *Paris*, la majorité des cinémas change de nom au fil des décennies. Ils évoquent un imaginaire grandiose (*Splendid*, *Majestic*, *Empire*, *Excelsior*, *Royal Biograph*, *Rex*), ou les pays qui ont fait l'âge d'or du cinéma comme l'Italie (*Lido*, *Scala*, *Rialto*, *Corso*, *Colisée*) ou les États-Unis (*Manhattan*, *Hollywood*, *Broadway*).

Entre les années 1950 et 1980, la fréquentation des cinémas explose, comme en témoigne la multiplication des salles de grande capacité. Certaines proposent de grosses productions, d'autres du cinéma d'auteur, et les plus audacieuses misent sur le cinéma érotique, puis pornographique, suite à la libération sexuelle des années 1960. Durant les décennies suivantes, plusieurs cinémas passent d'une unique salle à deux, trois ou plus. Avec la construction de centres commerciaux, ils trouvent de nouveaux espaces, comme à Confédération Centre, Balaxert ou La Praille, ouvrant la voie aux multiplexes. Sous la pression immobilière et l'augmentation des loyers en centre-ville, les cinémas indépendants ont de plus en plus de peine à être rentables face aux salles en périphérie exploitées par de grands groupes. Les habitudes changent et l'arrivée du vidéo-club, du *streaming* et de la vidéo à la demande portent souvent un coup fatal aux exploitants des petites salles. De nombreux cinémas ferment ainsi leurs portes dans les années 2000, laissant d'abord un vide avant d'être réutilisés par de grandes enseignes et différents commerces. Leurs emplacements restent pourtant familiers pour



Le Plaza, rue de Chantepoulet, 2023.

celles et ceux qui les ont connus: réemployés en magasin high-tech comme le *Hollywood* à la rue de Rive; utilisés pour des soirées comme le *Broadway* à la rue du Cendrier ou l'*Uptown* à quelques pas de la gare; réaménagés en fitness comme le *Rialto* non loin de là; transformés en centre de réalité virtuelle comme les *Rex* à Confédération Centre. D'autres sont en cours de rénovation comme *Le Plaza* rue de Chantepoulet, ou en attente d'une réaffectation comme le *Central* ou le *Splendid* sur la rive droite. Si certaines de ces anciennes salles obscures ont gardé tout leur charme et leur caractère, comme l'*Alhambra* ou *Les Salons* (ancienne-

ment *L'Écran*), d'autres ont vu leurs espaces tant repensés que les nouvelles générations ne peuvent se douter de ce qu'ils abritaient à une époque pas si lointaine.

Diana Barbosa Pereira,
Mélanie Borès et Yan Schubert
Atelier Interdisciplinaire de Recherche
interdisciplinaire.ch

Visite itinérante sur les traces des cinémas
samedi 9 et dimanche 10 septembre à 11 h
Départ: bd James-Fazy 15 (durée 1 h 30)



Conférences

SYLVAIN GRISOT, urbaniste

Opposé à l'obsolescence programmée de nos bâtiments, Sylvain Grisot développe une certaine idée de l'urbanisme inspiré des principes de l'économie circulaire appliqués aux sols urbains. Il mène des recherches sur la fabrication de la ville par l'intensification des usages, la transformation de l'existant et le recyclage des espaces déjà urbanisés.

Sicli, route des Acacias 45, samedi 9 septembre à 17 h 30
Org.: Patrimoine suisse Genève et Utopiana

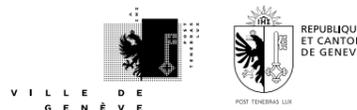
JEAN-VALENTIN DE SAUSSURE, conseiller en durabilité

Réutiliser, réparer, réduire, recycler... Quelles opportunités l'économie circulaire présente-t-elle pour l'économie locale, les entreprises et les consommateurs au niveau cantonal et suisse?

Berges de Vessy, route de Vessy 49, dimanche 10 septembre à 10 h
Org.: Association Berges de Vessy



À l'occasion de la 30^e édition des Journées européennes du patrimoine à Genève, la Ville et l'État de Genève vous accueillent pour une soirée exceptionnelle au Pavillon Sicli. Une belle occasion d'échanger informellement (et festivement) sur le patrimoine à Genève, le tout rythmé par le DJ-Set exceptionnel de Cyril Cyril qui fera vibrer les voûtes du pavillon! Entrée gratuite, venez nombreux! Lien vers l'événement FB: <https://fb.me/e/F4KHjJ8h>



La brochure du programme romand est à disposition dans tous les lieux culturels du canton et à l'Espace Ville de Genève, bd Carl-Vogt 2

JEU • Savez-vous où se trouvent...

Le réemploi de matériaux est une pratique ancienne. La réutilisation augmente la valeur patrimoniale et constitue un choix économique et écologique. Voici quelques exemples que l'on peut repérer en se promenant entre le lac et la Vieille Ville. Arrivez-vous à les situer ?



1



2



3



4



5



6

Photographies Evelyn Riedener

Evelyn Riedener, guide du patrimoine

L'envers elle n'était évidemment plus censée d'être vue. Par deux oiseaux évoquant la vie éternelle. Posée à l'origine, à l'emplacement de l'actuel bâtiment de la Confédération Centre. Dans ce cas, il s'agit-il d'un ré-emploi purement décoratif.

6. Un tailloir sous la croisée du transept de la cathédrale Saint-Pierre. De nombreuses assises constituées de blocs réemployés soutiennent les piliers de la cathédrale et sont visibles dans le site archéologique. On y trouve cette pierre sculptée qui date de la première moitié du XII^e siècle. Les feuilles et les abondantes grappes de raisin picorées par deux oiseaux évoquent la vie éternelle. Posée à l'origine, à l'emplacement de l'actuel bâtiment de la Confédération Centre. Dans ce cas, il s'agit-il d'un ré-emploi purement décoratif.

5. Un ancien puits à la rue de l'Hôtel-de-Ville 6. Une fois l'entree franchie, les vestiges des parties d'un puits de la Renaissance sont visibles dans la petite cour à gauche. Il s'agit d'un des nombreux puits privés installés dans les cours et allées des Rues-Basses. Il se trouvait au n°16, rue des Allemands, à la maison Dépotier, à l'emplacement de l'actuel bâtiment de la Confédération Centre. Dans ce cas, il s'agit-il d'un ré-emploi purement décoratif.

4. Des chiffres et des croix sur les marches, en haut de la rue du Perron. Des bordures de trottoirs en granit ont été réutilisées pour ces marches. Les chiffres et les croix indiquaient les emplacements pour les stands lors des jours de marchés, en ville de Genève.

3. Le « masque d'Apollon » sur la façade est du transept sud de la cathédrale Saint-Pierre. En 1679, l'historien Jacob Spon parle dans son *Histoire de Genève* d'un temple romain dédié à Apollon situé à l'emplacement de la cathédrale actuelle. L'existence de ce temple n'a jamais été prouvée. L'original en molasse de cette presbiterie « tête d'Apollon » est déposé au MAH et nous apprend qu'elle a été sculptée au revers d'un chapitre du XII^e siècle. Qu'est-ce que ce masque humain qui intrigue tant de monde ? Un motif décoratif ? En mémoire d'Apollon ? Un symbole du christianisme ? La fantaisie d'un sculpteur ? A vous de choisir.

2. Les armoiries de Guillaume Bolomier visibles sur la petite face du Palais de Justice en haut de la rue Verdaine. Grand chancelier de Savoie et secrétaire d'Amédée VIII de Savoie, devenu antipape Félix V en 1439, Guillaume Bolomier présida en 1443 la refondation de l'hôpital de Notre-Dame de Saint-Jeoire. Une inscription commémorative en témoignage. En 1535, cette institution ainsi que six autres hôpitaux médiévaux furent réunis pour constituer l'hôpital général dans le couvent de Sainte-Claire voisin. L'inscription, récupérée, fut encastrée dans le mur actuel au milieu du XIX^e siècle. Il s'agit aujourd'hui d'une copie, l'original est déposé au MAH.

Armoires électriques transformées en lieux de mémoire : une idée lumineuse

Pour lutter contre les déprédations des armoires électriques, les Services industriels de Genève (SIG) et les Transports publics genevois (TPG) ont eu une idée lumineuse : en faire des œuvres d'art ! Placées au cœur de l'espace urbain, les armoires constituent depuis un véritable musée à ciel ouvert qui fait dialoguer images du passé avec le présent.

Au début des années 2000, 40% des trois mille armoires électriques réparties sur le territoire des communes genevoises subissaient des déprédations volontaires répétées. Leur remise en état absorbait chaque année d'importantes ressources. Pour limiter le vandalisme, les SIG et les TPG proposent alors d'habiller les armoires électriques d'images. La proposition vise à inciter les individus à modifier leur comportement. Ainsi, partant du fait que la nudité des armoires attirait les graffis, l'hypothèse a été faite que les habiller découragerait les actes de vandalisme, ce qui s'est vérifié.

Appliquées sous la forme d'autocollants géants, des photographies tirées de cartes postales historiques ou d'archives commu-

nales ont trouvé leur place aux coins des rues. En ville de Genève, près de deux cents sujets ont même été réalisés au pinceau par Michel Favre, l'un des derniers peintres en lettres encore en activité.

Le mobilier urbain ainsi transformé renouvelle le regard que le public jette sur la ville et son histoire. La présence d'archives au cœur de la cité donne lieu à des dialogues improvisés. Pour les Journées européennes du patrimoine, découvrons quelques conversations insolites illustrant les grandes transformations qu'elle a connues.

L'histoire du rail, devant la basilique Notre-Dame, place Cornavin

Deux armoires TPG côte à côte évoquent

l'accident ferroviaire de la gare Montparnasse en 1895, et à droite un tramway de la ligne 1, place Cornavin. « Grandeur et décadence du transport sur rail » pourrait être le titre de ce dialogue. Il est intéressant de savoir que le spectaculaire accident parisien, dont la photographie de la locomotive en suspens a fait le tour du monde, intervient l'année qui suit l'introduction d'une première ligne à traction électrique à Genève sur la ligne Champel-Petit-Saconnex. L'électricité va progressivement supplanter le transport à traction vapeur ou hippomobile. Lors de l'Exposition nationale suisse de 1896, une ligne circulaire entièrement électrifiée sert de vitrine à la transformation progressive du réseau.

La réforme protestante devant le Crédit Suisse, rue de la Confédération

Les bras levés au ciel, Théodore de Bèze attire le regard. Cet agrandissement tiré du bas-relief de la fontaine dite de l'Escalade qui se trouve à deux pas, rue de la Cité, relate l'exhortation faite aux Genevois de se rendre au temple le matin suivant l'assaut savoyard de 1602 pour se recueillir en mémoire des victimes. La présence de ce réformateur entre les succursales du Crédit Suisse et d'UBS peut être vu comme un clin d'œil historique. Son image rappelle la venue de nombreux réfugiés des guerres de religions, dont certains descendants contribueront au XVIII^e siècle au développement de l'activité bancaire locale.

Valérie Clerc, historienne



Architecture et réemploi, un exemple à Carouge

La halle située à la rue Blavignac 16 accueille depuis plusieurs années des fondations qui, dans leur essence même, pratiquent le réemploi.

Historiquement construit pour l'Union maraîchère, l'espace a été transformé en 2015 pour y abriter les fondations Partage¹ et Les Colis du Cœur². En 2021, Partage a rejoint le projet des entreprises sociales à Tourbillon, sur la commune de Plan-les-Ouates, libérant ainsi quelque 1400 m² de surface de stockage. En parallèle, le contrat de bail du Vestiaire social³ arrivant à échéance, celui-ci a rejoint Les Colis du Cœur et ainsi les deux fondations de distributions alimentaires et vestimentaires se sont réunies pour offrir un seul espace.

La halle, faisant partie du secteur Grosselin du projet d'aménagement du PAV, devrait être démolie prochainement; ainsi, les travaux d'aménagement intérieurs ont dû être réfléchis de manière minimale puisque temporaire. Un projet de construction est en cours d'étude et verra le jour en 2025 pour reloger les deux fondations à Plan-les-Ouates.

La halle d'origine construite en 1968 présentait des qualités architecturales rendues invisibles par des travaux d'aménagement réalisés en 1998. L'enjeu a été de donner à cette halle industrielle de 450 m² un esprit ludique et chaleureux, capable d'accueillir des familles dans des conditions agréables. En portant une grande attention à l'acoustique, à la température ambiante et aux couleurs, l'espace industriel est devenu espace domestique. Malgré notre volonté initiale de démonter l'entier de la boîte frigorifique intérieure, nous avons finalement opté pour son maintien afin de profiter d'une isolation existante. Ainsi, seule une partie du plafond au-dessus de l'entrée a



Nouvelle entrée avec espace d'attente dans un wagon existant.

été démontée, permettant de laisser apparaître la structure en béton d'origine, de découvrir une partie de l'imposte vitrée et de donner une hauteur généreuse à l'espace d'accueil.

Les interventions significatives en termes de réemploi ont été le remplacement des portes à rouleaux des quais de déchargement par des fenêtres en sapin teinté, récupérées d'une démolition d'un immeuble, via Matériuum. Le sas d'entrée nouvellement créé a été équipé d'un verre fixe récupéré d'un autre chantier en phase de démolition. Les murs ont été re-

couverts de panneaux de Pavatherm récupérés en grande partie du surplus de commandes de chantiers; ce matériau de teinte chaude posé sur une hauteur de 210 cm a permis de donner une échelle humaine à la halle et de garantir une bonne isolation acoustique. Les rideaux des cabines d'essayage ont été confectionnés par l'atelier de couture de Caritas avec des textiles récupérés. Quant au mobilier en MDF dessiné en modules démontables, aux racks métalliques de stockage et aux luminaires, ils ont été choisis de manière à convenir au

futur bâtiment que les deux fondations occuperont à Plan-les-Ouates.

Les autres 950 m² jouxtant l'espace de distribution sont destinés au traitement et au stockage des vêtements récupérés. Les sacs des boîtes à fringues sont prélevés plusieurs fois par semaine. Leur contenu est trié, nettoyé, réparé si nécessaire puis stocké par saison. La construction, en panneaux OSB, d'une boîte intérieure chauffée et placée en façade a permis d'installer tout le circuit de traitement du textile à la lumière naturelle.

Enfin, le wagon CFF installé près de l'entrée et inutilisé depuis de nombreuses années a été rafraîchi et sert d'espace d'attente couvert extérieur.

L'émergence des impératifs issus de l'économie circulaire nous inscrit dans une démarche stimulante car elle nous amène à devoir nous réinventer en nous confrontant à une nouvelle manière de concevoir, de développer et de construire. Ce projet nous a permis de pratiquer le réemploi selon les trois temporalités: le passé, en récupérant ce qui préexistait et en le valorisant, le présent, en sauvant des bennes de démolition des matériaux pouvant être utiles et le futur, en concevant les éléments en fonction de leur prochaine utilisation.

Marie Weber
dmarchitectes

¹ Partage: stockage, récupération et distribution des invendus alimentaires aux associations et fondations.

² Colis du Cœur: distribution de colis alimentaires aux personnes en situation de précarité.

³ Vestiaire social: tri, stockage et distribution de vêtements aux personnes en situation de précarité.

Le démolisseur amoureux du patrimoine

En 1972, Daniel Schmid rejoint l'entreprise de son père, Jacob Schmid, qui s'était associé auparavant avec M. Gähler, lui-même fondateur de l'entreprise Démolition SA, en 1960. Cette société de démolition a la particularité de prélever, lors des chantiers, les éléments et matériaux, qui peuvent ainsi être réutilisés. Entretien.

Comment devient-on « démolisseur » ?

– Ce n'est pas un métier standard pour lequel il existe un apprentissage. J'ai appris sur le tas, c'est le cas de le dire, en profitant de l'expérience de mon père. Mon attirance pour cette activité venait surtout de la récupération des matériaux de construction.

Est-ce que la profession a changé ces dernières années ?

– Dans les années 1970, il y avait environ six ou sept dépôts de récupération à Genève. Donc tous les bâtiments en démolition donnaient lieu à la récupération de matériaux. À partir des années 1990, la récupération n'était plus un enjeu pour les entrepreneurs. Aujourd'hui, lorsqu'il y a des démolitions de bâtiments, presque tous les matériaux sont détruits, broyés par des pelles mécaniques munies de leur pince crocodile. Actuellement, mon entreprise est l'une des dernières qui récupère encore les matériaux pour les proposer à la vente. Mais toutes ces années de destruction de tous ces matériaux nobles créent une prise de conscience écologique de la part de certains groupes conscients de ce désastre.

Comment se passe la récupération à proprement dite ?

Quand je suis adjudicateur d'un chantier de démolition, je récupère systématiquement tous les matériaux en bon état; c'est le mode de faire de l'entreprise depuis le début. Mais

les accès aux autres chantiers de démolition avec des matériaux intéressants nous sont de plus en plus fermés. Cette inaccessibilité est paradoxale à l'heure où on parle de plus en plus d'écologie !

Comment est née cette idée, cette passion ?

– Enfant, mes parents ne nous donnaient pas de sous pour acheter des jouets, faute de moyens. Cela a développé en moi le sens de la « débrouillardise » et de la créativité. Puis cela s'est confirmé pendant les vacances passées au Val d'Aoste chez mes grands-parents dont les moyens financiers étaient presque inexistantes. C'est aussi, devenu grand, en voyageant dans les pays du tiers-monde que j'ai compris la valeur d'un simple bout de ferraille ou de bois.

Qui vient acheter des matériaux ?

– Essentiellement des personnes privées, parfois des architectes.

Quel type de matériaux est le plus demandé ?

Très souvent ce sont les tuiles qui sont recherchées. Lors d'un événement météorologique violent, pour quelques dizaines de tuiles détériorées, les propriétaires de maison se voient contraints de changer souvent un pan de toit, alors qu'il aurait suffi de récupérer des tuiles dans chaque démolition du canton. Les parquets anciens, massifs, sont aussi souvent demandés. Nous proposons également des radiateurs en fonte, des portes, des fenêtres,



L'entreprise Démolition SA.

des poutres, des escaliers, des lavabos, des fontaines, des carrelages, etc.

Comment voyez-vous l'arrivée de nouvelles associations qui prônent le réemploi en vendant des matériaux, comme Matériuum ou Salza ?

– Il est plus que temps que l'on redécouvre l'utilité de ces matériaux, de grande

qualité. Leur place n'est pas dans la benne. Je ne peux donc que me réjouir de l'arrivée de ces nouveaux mouvements qui se créent.

Propos recueillis par Pauline Nerfin
historienne de l'architecture

Le dépôt, 145 route de Peney, Montfleury, 1214 Vernier, est ouvert tous les mardis, jeudis et samedis matin de 8 h à 12 h.

JOURNÉE D'ÉTUDE

Patrimoine bâti et économie circulaire : territoire réduit / temps long

Cette journée d'étude, tenue le 23 juin dernier à la ZIC des Charmilles, trouve son origine dans un projet de recherche-action promu par le Centre de compétence en durabilité (CCD) de l'Université de Lausanne (Unil) et soutenu la Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE), la Section vaudoise de Patrimoine suisse (PsVD) et la Direction générale des immeubles et du patrimoine du canton de Vaud (DGIP).

Portant le même titre que la journée d'étude, le projet en question naît de la réunion inédite de l'Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP) et de la Section histoire de l'art de la Faculté des lettres (HART) de l'Unil. Une première édition de la journée a eu lieu dans l'ancienne gare aux marchandises de Sébeillon à Lausanne en novembre 2022, à laquelle ont participé des représentants de la direction du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM) de la Ville de Genève et de Patrimoine suisse Genève. C'est par leur biais que l'idée d'une réédition genevoise est née.

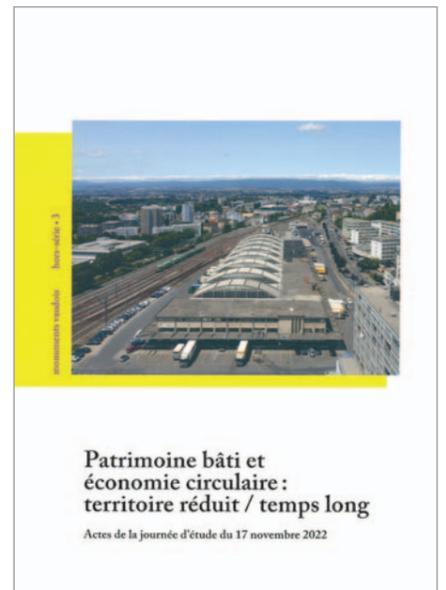
Le projet de recherche-action s'intéressait à la transition écologique de la construction et plus spécifiquement au rôle positif que le patrimoine bâti pouvait y jouer. Les cher-

cheurs et chercheuses rappelaient en effet que les bilans qui comparent le bâti ancien à une passoire énergétique oublient volontiers que les opérations et les matériaux appelés à contrecarrer ce défaut épuisent leur lot de ressources au moment de leur exécution ou de leur production. La prise en compte de la seule phase d'usage des bâtiments n'est pas satisfaisante et c'est de cette prémisse qu'est née l'idée d'intégrer des données élargies liées au temps et au territoire.

Après une introduction de Charlotte Malignac, co-directrice du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité de la Ville de Genève et de Pauline Nerfin, coprésidente de Patrimoine suisse Genève, Nicolas Meier, chargé de recherche, retraçait l'une des premières missions que le projet s'était donné, soit la « remontée » de la filière du bois. Matthieu Carrel, avocat spécialisé en aménagement du territoire, proposait une analyse fouillée de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire, où il essayait de dénicher les rares articles qui d'ores et déjà encourageraient l'économie circulaire. Stéphane Nahra, professeur à l'IDHEAP, évoquait les écueils des politiques énergétiques construites sur le mécanisme de la subvention « premier arrivé, premier

servi » et appelait à une politique publique fondée sur l'économie circulaire qui aiderait à la fois à la réduction de la consommation d'énergie et à la conservation du patrimoine bâti. Nelly Niwa, directrice du CCD, montrait comment une expression aujourd'hui désuète – « quand le bâtiment va, tout va » – résume brillamment l'imaginaire attaché à la construction en Suisse. Elle invitait le public à questionner la pertinence de l'évaluation de la santé économique d'une région à l'aune des grues qui hérissent son territoire. Dave Lüthi, professeur à la Section histoire de l'art, suggérait l'ajout de la valeur de *Dasein* aux sacro-saintes valeurs patrimoniales, rappelant au passage qu'un monument, tout historique qu'il soit, n'en est pas moins un acteur incontournable du présent et de ses enjeux. François Calame, ethnologue et fondateur de l'association « Charpentiers sans frontière », présentait l'œuvre de son association qui préserve à sa façon le patrimoine bâti autant que le savoir-faire, et respecte rigoureusement les préceptes de l'économie circulaire. Pour conclure, Dunia Brunner, chargée de recherche, osa le verbe tabou : *ralentir*.

Nicolas Meier
chargé de recherche



Les actes de la journée d'étude peuvent être commandés à monumentsvaudois@gmail.com

Le coût écologique de la construction neuve

Paradoxalement la Suisse est bonne élève pour les économies d'énergie effectuées à l'intérieur du pays, mais mal placée si l'on prend en compte l'énergie grise, l'empreinte carbone élevée de la Suisse étant due en grande partie aux marchandises importées.

Du fait des émissions générées par les importations, chaque habitant est à l'origine d'environ quatorze tonnes d'émissions de CO₂ par an (moyenne mondiale, six tonnes). Ce sont globalement 37 millions de tonnes de CO₂ par an qui sont générés localement, contre plus de 116 millions de tonnes de CO₂ via les produits et services importés. En 2019, la Suisse figurait en 16^e place mondiale pour les émissions de CO₂ par habitant, après le Luxembourg (1^{er}, 36,4 tonnes) et les États-Unis (10^e, 17,5 tonnes) mais loin devant la France (52^e, 6,5 tonnes par habitant). Parmi les sources principales de cette empreinte carbone élevée figure la construction neuve qui est à l'origine d'importantes dépenses.

Préférer la construction neuve à la rénovation d'un bien implique de démolir le bâti existant en vue de reconstruire à neuf. Les études de l'ADEME¹ montrent qu'il faut de 40 à 80 fois plus d'énergie grise pour une construction neuve que pour la rénovation d'un bâtiment avec assainissement énergétique. Ajoutons que la construction neuve rapporte plus que la rénovation, qu'elle est probablement plus prestigieuse que la restauration et l'assainissement de biens existants. En outre, des calculs systématiques sur le bilan carbone comparé des deux options ne sont pas toujours faits. Si un bâtiment existant est démolé et remplacé par une nouvelle construction, même très performante sur le plan énergétique, il faudra en moyenne une cinquantaine d'années pour amortir le supplément de coûts carbone associé. Ceci devrait être fondamentalement révisé, en prenant en compte l'analyse du cycle de vie de même que l'impact environnemental des sources d'éner-

gie utilisées. Les lois actuelles sur l'énergie tendent vers une efficacité énergétique des nouvelles constructions. Le canton de Zurich a pourtant accepté une initiative soutenant l'économie circulaire en septembre 2022 en l'inscrivant dans sa constitution cantonale et en prévoyant ainsi une utilisation respectueuse des matières premières et des biens.

Il faut cesser de systématiquement détruire des bâtiments qui peuvent être rénovés. Même si les nouveaux bâtiments sont par la suite construits avec des labels environnementaux exigeants, la démarche n'est pas écologique. La plupart des architectes préfèrent concevoir des bâtiments *ex nihilo*, car ils peuvent ainsi revendiquer la réalisation créative complète. Rénover est souvent plus compliqué, ingrat et moins rentable pour un architecte. Pourtant près de 90% des bâtiments qui sont détruits pourraient être rénovés. Rénover ou construire à neuf devrait être une décision pragmatique où l'architecte iden-

tifie des stratégies pour les deux options. Outre les critères techniques, dont l'analyse détaillée du gros œuvre, de nombreux facteurs doivent être pris en compte dans l'analyse globale. Un petit bâtiment ancien, de surface réduite, avec un bâti de faible qualité, peut être démolé pour bâtir un immeuble de plusieurs logements car on construit plus et de meilleure qualité que l'existant. Le patrimoine compte aussi : des bâtiments anciens, architecturalement intéressants, devraient être rénovés au lieu d'être démolis. Il peut s'agir également de raisons plus subjectives comme la valeur affective d'un bien que l'on souhaite conserver. Pouvoir rester dans la maison ou l'immeuble lors des travaux est possible avec une rénovation mais pas avec une démolition-construction à neuf. Rénover peut se faire par étapes étalées dans le temps, ce qui facilite le financement, la déductibilité fiscale, etc. Une analyse coûts-bénéfices des différentes solutions s'impose

en liaison avec l'architecte et servira de base à la décision finale.

Depuis des millénaires, l'homme utilise et réutilise les matériaux qu'il a « sous la main ». Ce n'est qu'à partir de l'industrialisation et des progrès des transports qu'il s'est affranchi de cette logique. Mais de nouvelles tendances se dessinent autour de la rénovation des bâtiments avec réemploi de l'existant. Les architectes, même s'ils ont perdu l'habitude de réutiliser, devraient s'y remettre pour encourager la durabilité générale et la réduction de l'empreinte carbone liée au bâti.

Lionel Spicher
architecte

Jean-Claude Usunier
professeur honoraire, Université de Lausanne

¹ Agence de la transition écologique (France).

Merci de soutenir nos activités

par un don ou en devenant membre souscripteur par une cotisation annuelle de soutien. Patrimoine suisse Genève est une organisation à but idéal, sans but lucratif et reconnue d'intérêt public. Fondée en 1907, elle s'engage dans le domaine de la culture architecturale, pour préserver le patrimoine bâti de différentes époques et encourager une architecture contemporaine de qualité dans le cadre de nouveaux projets.

Compte PostFinance 12-5790-2 Patrimoine suisse Genève



In memoriam : l'ancienne usine Stern

Au sentier des Saules, à la Jonction, la démolition de l'emblématique manufacture de cadrans Stern frères (généralement appelée usine Stern) est malheureusement en cours !

Il y quelques années, une visite de Patrimoine suisse Genève, guidée par Evelyn Riedener et moi-même, avait évoqué le passé et le patrimoine bâti industriel encore repérable le long du Rhône, entre l'Île et la pointe de la Jonction. Sur les rives du fleuve, depuis l'Antiquité, les ateliers et établissements pré-industriels puis industriels utilisant la force hydraulique s'étaient installés, succédés, modelant ce visage particulier, si reconnaissable et familier aux Genevois.

Hélas, ce visage est en passe d'être irrémédiablement défiguré, presque effacé par la destruction de l'usine Stern, et son remplacement par un énorme immeuble de logements. Pourtant, avec l'ancienne manufacture Tissot puis Beyeler, à son amont, La Nationale, vouée à la mécanique de précision, et Patek Philippe (que l'on ne présente plus), installées



Les anciennes usines Beyeler et Stern en 1977.

à son aval au sentier des Saules, les quatre bâtiments formaient le front horloger de la Jonction, inscrits au Recensement du patrimoine industriel (RPI) cantonal, avec la valeur «intéressant». L'usine Stern, construite en 1910, présentait la plus longue façade visible sur le bord du fleuve, claire, avec ses 16 travées d'origine, prolongées de 6 supplémentaires en 1946. Comptant trois étages au départ, le bâtiment avait été surélevé d'un niveau en 1951. Il était représentatif de la typologie des usines horlogères traditionnelles, de plan allongé, de faible profondeur, avec les nombreuses baies vitrées faisant prédominer les vides sur les pleins et offrant la lumière naturelle aux ateliers orientés vers le nord. Ces caractéristiques se seraient parfaitement prêtées à une transformation en appartements. Il aurait fallu ajouter à ces édifices la notion d'ensemble afin de les conserver tous...

Malheureusement pour elle, l'usine Stern a été rachetée par l'État de Genève (c'est-à-dire par nous, les contribuables !) dans les années 1990. Alors que ses voisines, en mains privées, ont été conservées moyennant surélévations (y compris la lourde opération de l'usine Beyeler) et changement d'affectation en logements, l'État n'a pas jugé bon d'appliquer dans ce cas les règles imposées aux propriétaires voisins. Il a permis tout bonnement de raser cet édifice (sans susciter aucune réaction), en autorisant de faire culminer le futur bâtiment au niveau de la double surélévation de l'usine Beyeler... On peut fortement le regretter à l'heure où la tendance générale est au réemploi et à la limitation de la production de déchets et d'excès de CO₂. Il y aurait pourtant eu ici l'occasion de donner un magnifique exemple et d'encourager cette nouvelle tendance.

Isabelle Brunier
historienne

Inscription à l'inventaire à Chancy

Nous nous inquiétons l'été 2019 (voir Alerte 148) de l'état de conservation alarmant de la maison Maigre-Durant, rare témoin du passé rural de la campagne genevoise. La voici inscrite, pour notre plus grande satisfaction, à l'inventaire des bâtiments dignes d'être protégés.

La maison Maigre-Durant et sa dépendance, à l'entrée du village de Chancy, ont été construites en 1800 et modifiées après 1840. Cet ensemble, situé en zone 4B protégée, se trouve à l'intérieur du tissu historique recensé par l'ISOS et participe au caractère architectural du village. Par ailleurs, la maison est citée comme exemple et détaillée dans le volume genevois de la série *Les maisons rurales de Suisse*¹.

En 2003, les auteurs décrivent la bâtisse en question avec encore de nombreux éléments anciens comme la clef saillante de la porte de grange datée de 1800, le crépi, la charpente, les anciennes tuiles plates, les chaînes d'angle, les encadrements des portes et des fenêtres en molasse et en calcaire. En ce qui concerne l'intérieur, ils découvrent un aménagement datant du XIX^e, voire du début du XX^e siècle, encore en place, témoignant d'une époque révolue.

Ces vingt années passées sans entretien, ainsi que la toiture fortement endommagée, auront eu malheureusement raison de beaucoup d'éléments caractéristiques de ce rural. En 2019, notre association a demandé son



La maison Maigre-Durant vue du jardin en 2019.

inscription à l'inventaire et la mise en place de mesures d'urgence afin de parer à sa dégradation inexorable.

Après moults efforts de toutes les parties (Office du patrimoine et des sites, commune, nouveau propriétaire et architecte) une voie a été trouvée afin de restaurer cet ensemble et, espérons-le, conserver ce qui reste de son ancien aménagement intérieur, permet-

tant de pérenniser ce témoin de l'habitat rural genevois.

Evelyn Riedener
guide du patrimoine

¹ Isabelle Roland, Isabelle Ackermann, Marta Hans-Moëvi, Dominique Zumkeller e.a., *Les maisons rurales du canton de Genève*, Éditions Slatkine et Société suisse des traditions populaires, Genève 2006, vol. 32, pp. 152-160 et diverses mentions.

Commande «XIX^e»



XIX^e. Un siècle d'architectures à Genève (1814-1914)
Une publication de Patrimoine suisse Genève (2020) sous la direction de Pauline Nerfin.
362 notices,
496 pages
richement illustrées.

Je commande _____ ex.

Prix de vente public : 54.-

Membres : 48.-

Nom	Prénom
Adresse	
N° postal, lieu	
Profession	Courriel
Date	Signature

J'adhère à Patrimoine suisse Genève

membre affilié à Patrimoine suisse, recevant le journal *Alerte* et la revue *Patrimoine* : minimum 70.- / couple 80.- / collectif 105.- / étudiant 40.-

membre de soutien 150.-

Je m'abonne à *alerte*

4 numéros (un an) pour 20.-

Coupon à retourner à Patrimoine suisse Genève, Case postale 3354, 1211 Genève 3

Visites

Excursion à Orbe, ville romaine et médiévale, samedi 21 octobre

Consultez notre programme complet des visites pour cet automne, dès le 1^{er} septembre sur notre site internet :

www.patrimoinegeneve.ch/notre-action/evenements

alerte

Paraît 4 x l'an
Éditrice Patrimoine suisse Genève, section genevoise de Patrimoine suisse
Coprésidence Pauline Nerfin, Lionel Spicher
Membres : 765

Rédaction Isabelle Brunier, Claire Delaloye Morgado
Ont collaboré à ce numéro
Diana Barbosa Pereira, Marcellin Barthassat, Mélanie Borès, Valérie Clerc, Nicolas Meier, Evelyn Riedener, Yan Schubert, Jean-Claude Usunier, Marie Weber, Bernard Zumthor, la Coordination genevoise des Journées européennes du patrimoine

Avec le soutien de la République et canton de Genève

Secrétariat Case postale 3354, CH-1211 Genève 3
tél. 022 786 70 50. info@patrimoinegeneve.ch
Compte PostFinance 12-5790-2
Graphisme Pierre Lipschutz, promenade.ch
Imprimé sur papier 100% recyclé
Molésion Impressions, Meyrin
© 2023, Patrimoine suisse Genève

www.patrimoinegeneve.ch
www.patrimoinesuisse.ch

Prochaine parution : hiver 2023-2024
Délai rédactionnel : 30.10.2023